



**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN **DN**  
Tél. : 03 87 34 33 22  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr  
Réf : DN/RS ASPE-L9

**Monsieur le Directeur  
de la SODEVAM  
Secteur Nord Mosellan  
Espace Cormontaigne  
2, Avenur Gabriel Lippmann  
57970 YUTZ**

**Objet : Dossier de déclaration concernant la création de  
forage pour l'alimentation du bassin d'arrosage du  
futur golf sur la commune de BASSE-HAM  
Accord avant le délai de 2 mois**  
PJ **Fiche de renseignement descriptive du IOTA**

Metz, le 15 octobre 2013

Monsieur le Directeur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif au projet suivant :

➤ **Forage pour l'alimentation du bassin d'arrosage du futur golf  
de la ZAC du Kickelsberg sur la commune de BASSE-HAM**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 21 août 2013, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de BASSE-HAM où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

- C.CACHET - MARLY

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER